



Réseau des Écoles
de la Deuxième Chance
en France

*Une réponse innovante pour l'intégration
professionnelle et sociale des jeunes adultes
sans qualification et sans emploi.*

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
L'ÉVOLUTION DU
RÉSEAU E2C FRANCE
ET SUR SES RÉSULTATS EN 2006.

***Un développement rapide du Réseau :
35 sites sur 12 Régions
et 23 départements.***

***Une nouvelle instance stratégique,
la Conférence des Présidents.***

***Un texte de loi concernant les E2C,
voté à l'unanimité.***

***Des résultats probants :
un taux de sortie positive de 63 % et
une évolution
de la capacité d'accueil
vers 4 000 places en 2007.***

Réseau E2C France
32, rue Benjamin Franklin
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 69 25 85

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
N° SIRET : 478 692 924 000 10 - Code APE : 913 E

Mars 2007



Réseau des Écoles
de la Deuxième Chance
en France

Les membres de la Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents des E2C a élu Georges GUILBERT, Président de l'E2C Seine Saint Denis, en tant que Président de la Conférence qui compte les membres suivants, présidents élus des E2C en France :

- **E2C Auvergne** : **Hamid BERKANI**, Président de l'association Ecole de la Deuxième Chance Auvergne
- **E2C du Territoire de Belfort** : **Hubert BELZ**, Président de l'association Ecole de la deuxième Chance du Territoire de Belfort
- **E2C en Champagne Ardenne** : **Jean-Louis LADoucETTE**, Président de l'association Centre de formations en alternance de Châlons-en-Champagne
- **E2C Châtellerauld** : **Edith CRESSON**, Présidente de l'association Ecole Régionale de la 2^e Chance de Châtellerauld AGE2C
- **E2C en Essonne** : **Thierry MANDON**, Président de l'association Ecole de la 2^e Chance en Essonne
- **E2C Lille Métropole** : **Frédéric LAMBIN**, Président de l'association E2C Lille Métropole
- **E2C Lorraine** : **Jean Pierre CAROLUS**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle
- **E2C Marseille** : **Jean-Louis REIFFERS**, Président de l'association de gestion de l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille
- **E2C Mulhouse** : **Paul QUIN**, Président de l'association Sémaphore
- **E2C Nièvre Bourgogne** : **Guy MARSAILLE**, Président de l'association APRAFO Nièvre
- **E2C de Paris** : **Olivier JOSPIN**, Président de l'association Ecole de la 2^eme Chance de Paris
- **E2C Seine Saint Denis** : **Georges GUILBERT**, Président de l'association Ecole de la Deuxième Chance de Seine Saint Denis
- **E2C Tours Val de Loire** : **Jean-Patrick GILLE**, Président de l'association AFPP de Touraine

COMMUNIQUÉ SYNTHÉTIQUE DES ÉVÉNEMENTS 2006

Dispositif pédagogique innovant, issu d'un concept européen, l'École de la 2^e Chance a pour objectif l'intégration professionnelle et sociale durable d'un public sorti du système éducatif sans qualification et sans emploi. Le concept d'École de la 2^e Chance s'inscrit dans la continuité des principes contenus dans le Livre Blanc de la Commission européenne, présenté en 1995 par Edith CRESSON.



Autour d'une charte de principes fondamentaux, le "Réseau E2C France" compte à ce jour 15 membres qui représentent **35 Ecoles en fonctionnement sur 12 Régions et 23 Départements.**

Les Ecoles membres du Réseau ont accueilli 2 669 jeunes en 2006, en 2007 la capacité d'accueil va approcher les 4 000 places.

Avec 63 % de sorties positives vers l'emploi ou la qualification, les Ecoles de la 2^e Chance font la preuve qu'elles sont l'une des réponses innovantes aux problèmes posés par l'intégration professionnelle et sociale de jeunes adultes sans emploi et sans qualification.



Dans le cadre de la loi contre la délinquance, Monsieur Jean-Marie BOCKEL, Sénateur Maire de Mulhouse, a proposé **un amendement reconnaissant l'existence et les principes des Ecoles de la 2^e Chance en France, cet amendement a été voté à l'unanimité au Sénat comme à l'Assemblée Nationale.**



Le Réseau E2C France souhaite aujourd'hui travailler à une identification plus forte du concept des E2C.

C'est pourquoi il crée, à l'image de la Conférence des Présidents d'université, une **Conférence des Présidents d'E2C, qui a pour vocation de promouvoir l'image des Ecoles de la 2^e Chance, de travailler à la pérennité des financements et d'intervenir auprès de l'Etat.**

Dans une période où tous sont conscients de l'urgence d'apporter des réponses concrètes et pertinentes aux jeunes en difficultés, la Conférence des Présidents des E2C se tient à la disposition de l'Etat et des pouvoirs publics pour être entendue sur ces questions.

Georges GUILBERT
Président de la Conférence des Présidents des E2C

Alexandre SCHAJER
Président du Réseau E2C France

LE RÉSEAU E2C FRANCE

UNE HISTOIRE RÉCENTE, UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE

L'exemple de Marseille entraîne l'essaimage du dispositif En 2006, 15 Ecoles sont membres du Réseau

En France, l'exemple historique de Marseille, qui a déjà accueilli plus de 2 500 jeunes, a été porteur d'un essaimage positif. Le Réseau E2C France compte à ce jour 15 membres qui représentent **35 Ecoles en fonctionnement sur 12 Régions et 23 Départements**, la mobilisation de partenaires locaux et les compétences des Régions sont les atouts de leur pérennité.

- 1997 : l'E2C de Marseille, premier "test pilote européen" du concept.
- 2000 : création de l'E2C de Mulhouse.
- 2002 : ouvertures de l'E2C en Champagne Ardenne (avec 7 opérateurs régionaux) et de l'E2C de la Seine Saint Denis (avec 4 sites).
- 2003 : créations de l'E2C Régionale Midi Pyrénées, de l'E2C en Essonne et de l'E2C Allier.
- 2004 : ouverture de l'E2C Tours - Val de Loire.
- 2005 : ouvertures de l'E2C Meurthe et Moselle et de l'E2C de Châtellerauld.
- 2006 : ouvertures de l'E2C du Territoire de Belfort, de l'E2C de la Nièvre, de l'E2C Auvergne (avec 4 plateformes départementales), création de l'E2C Lille Métropole et de l'E2C Paris, dont les ouvertures sont prévues au printemps 2007.



Le fonctionnement des Ecoles et du Réseau

Les Écoles disposent de moyens spécifiquement dédiés, tant en locaux qu'en personnel. Les dispositifs pédagogiques, souples et innovants, sont flexibles, individualisés et laissent une part importante à l'outil informatique. L'alternance est au cœur du dispositif qui a pour objectif de privilégier l'acquisition de compétences professionnelles et sociales. Après mutualisation de leurs expériences, les Écoles de la 2e Chance en France ont publié une "Charte des Principes" et créé l'association "Réseau E2C France".

Le Réseau poursuit ses réunions d'échanges et de formalisation de deux dossiers majeurs, l'un porte sur la validation du parcours des jeunes, l'autre sur la labellisation des E2C, pour le maintien et la protection des principes fondamentaux qui fondent le dispositif.



Dans un objectif d'ouverture à la mobilité et à la vie de la Cité, des rencontres de jeunes sont organisées : **une rencontre de jeunes de toutes les E2C de France est prévue en juin 2007 à Tours, une rencontre de jeunes de plus de dix pays européens est prévue, en Champagne Ardenne, en septembre 2007.**



2006 : VERS L'INSTITUTIONNALISATION DU DISPOSITIF

Une première participation de l'Etat

Suite aux décisions du Comité Interministériel à la Ville qui s'est tenu le 9 mars 2006, la Délégation Interministérielle à la Ville a subventionné des projets pédagogiques, à hauteur de 50 à 150 000 € par Ecole.

De plus, le Réseau E2C France a été chargé d'une **étude pour 2007 sur l'essaimage du dispositif pédagogique des E2C.**



Un texte de loi concernant les E2C, voté à l'unanimité

Dans le cadre du projet de Loi relatif à la Prévention de la délinquance, et sur proposition du Sénateur Maire de Mulhouse, Jean-Marie BOCKEL, un amendement consacré aux Ecoles de la 2^e chance a été voté à l'unanimité au Sénat le 22 septembre 2006 et adopté à l'unanimité lors de la discussion du projet de loi à l'Assemblée Nationale, le 29 novembre 2006.

Le texte complet de cet amendement est le suivant :

"Les écoles de la deuxième chance proposent une formation à des jeunes de dix-huit ans à vingt-cinq ans dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme. Chaque jeune bénéficie d'un parcours de formation personnalisé.

Ces écoles délivrent aux jeunes une attestation de fin de formation indiquant le niveau de compétence acquis de manière à faciliter leurs accès à l'emploi ou à une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles.

Un décret, pris après avis du conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie, fixe les modalités d'application du présent article.

Il définit les conditions dans lesquelles les écoles de la deuxième chance sont habilitées, après avis du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle, à percevoir les financements de la formation professionnelle ou les versements des entreprises pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage. L'État et les régions apportent leur concours aux formations dispensées dans les conditions déterminées par convention."

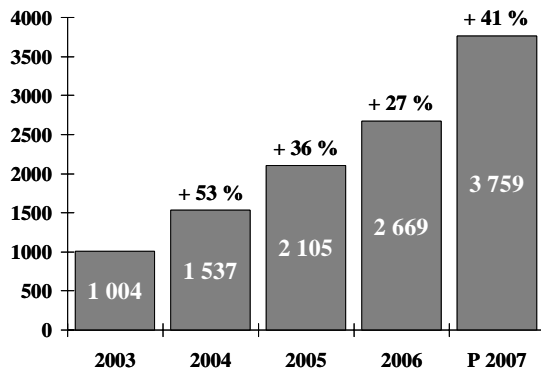
Suite au vote définitif de la loi, une circulaire ministérielle a confirmé la possibilité ouverte aux Ecoles de la 2^e Chance de percevoir la Taxe d'Apprentissage.



DES RÉSULTATS PROBANTS ET JUSTIFIÉS : LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ANNÉE 2006 (*)

Une importante progression des effectifs accueillis liée à une forte extension des Ecoles existantes

Evolution des effectifs accueillis
par les Ecoles membres du Réseau E2C France



En 2006, les Écoles de la 2^e Chance ont accueilli 2 669 jeunes sans qualification et sans emploi, soit une progression de 27 % par rapport à 2004.

En 2007, la capacité d'accueil des E2C va progresser pour atteindre plus de 3 800 places, soit **une croissance de plus de 41 %**.

Ce développement s'explique par une forte extension des dispositifs existants dans leurs territoires de présence, tant au niveau local (*Seine Saint Denis, Marseille*) qu'au niveau régional (*Lorraine, Auvergne*). L'ouverture, au printemps 2007, des Ecoles de la 2^e Chance de Lille et de Paris consolident cette tendance. De nombreux projets sont en cours, ils confirment une **nouvelle orientation vers un "maillage territorial du dispositif"** lorsqu'une E2C est implantée.

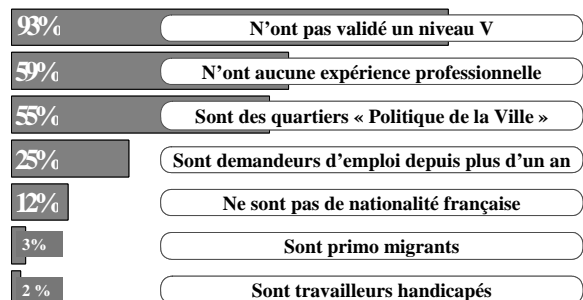


Le public : une moyenne d'âge de 20,4 ans, 93 % d'entre eux n'ont pas validé un niveau V

La moyenne d'âge du public accueilli en 2006 s'établit à 20,4 ans. La répartition par sexe indique une prédominance du public féminin (54 %).

Conformément aux principes du dispositif, les jeunes entrants, pour **93 % d'entre eux, n'avaient pas validé un niveau V (niveau CAP) de qualification et 59 % n'ont jamais eu d'expérience professionnelle en entreprise**. 12 % des jeunes ne sont pas de nationalité française, et 3 % d'entre eux sont primo-migrants.

Réseau E2C France
Le profil du public accueilli en 2006
pour une moyenne d'âge de 20,4 ans, 54 % de femmes, 46 % d'hommes



La particularité des E2C est leur ouverture à la vie de la Cité et leur ancrage dans leurs milieux locaux. Ainsi, les E2C, reçoivent essentiellement des habitants des zones urbaines (88 %) et en particulier des quartiers dits de "Politique de la Ville" (55 %). Cependant, les Écoles dont le milieu local est à forte ruralité reçoivent des publics ruraux (*Champagne Ardenne, Nièvre, Auvergne*).



(*) Nota : les chiffres publiés dans ce document n'intègre pas les données de l'ER2C Midi Pyrénées (qui accueille plus de 200 jeunes par an), non communiquées pour 2006.

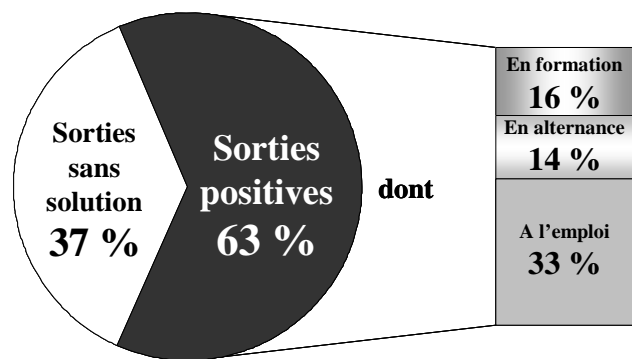
63 % des sorties sont positives, vers l'emploi et/ou vers une formation qualifiante

L'Ecole de la 2^e Chance a la capacité de stabiliser **82 % des jeunes dans un parcours complet de formation**. Sur un public en rupture, le **taux "d'abandon" n'est que de 18 % des jeunes accueillis** et se subdivise en deux parts : 11 % des jeunes quittent le dispositif dans les toutes premières semaines, sans s'engager sur un plan de formation, 7 % d'entre eux sortent en cours de formation pour des raisons non maîtrisables par les équipes (*incarcérations, décès, déménagements, maladie et maternité*).

Sur les 2 669 jeunes accueillis en 2006, 18 % d'entre eux avaient donc abandonné, 975 étaient toujours en formation à la fin de l'année et 1 197 étaient sortis à l'issue de leur parcours.

Sur les 1 197 jeunes sortis du programme en 2006, **63 % des sorties sont positives, vers la formation et vers l'emploi**. A noter, l'importance de la part des sorties en alternance (*contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation*) qui représente 14 % des sorties.

En 2006, pour le Réseau E2C France
63 % des sorties sont positives
vers l'emploi ou la formation



La qualité des résultats obtenus conduit à mettre en avant quatre évidences incontournables

Première évidence, ces jeunes ont rejeté le système éducatif. Pour les accompagner, les E2C se situent **hors des schémas scolaires classiques**. Pour autant il s'agit bien d'une école, dont la pédagogie est fondée sur l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie.

La seconde évidence est que le **dispositif doit être spécifique et institutionnalisé**. L'appropriation du dispositif par les jeunes leur donne un droit de citoyen, celui de se construire une référence d'appartenance.

La logique d'un parcours pédagogique complet et unifié est la troisième évidence. Elle est d'une importance cruciale, car la tactique de la "rupture" est ancrée dans les habitudes quotidiennes des jeunes en voie d'exclusion. Le ballottage d'un stage à l'autre conforte cette attitude et n'offre aucune chance à la capitalisation continue des acquis.

Quatrième et dernière évidence : **l'alternance est la clé de voûte** des E2C. Compte tenu de la largeur du fossé entre les valeurs de l'entreprise et les aspirations des jeunes qui n'ont pas l'expérience du monde du travail, la mission principale du dispositif est de jeter des ponts entre ces deux rives.





Adresses & contacts

E2C Allier

I.F.I. 03 - 11 route de Paris
03000 AVERMES
Tél : 04 70 20 54 71 / Fax : 04 70 35 13 54

Contact : Tourya ALBERT
(t.albert@ifi03.com)

E2C Auvergne (membre associé)

Centre Delille - Place Delille
63100 CLERMONT FERRAND
Tél : 04 73 31 84 93 / Fax : 04 73 31 84 59

Contact : Anne-Marie LACHAL
(am.lachal@e2c-auvergne.fr)

E2C du Territoire de Belfort (membre associé)

17 bis Faubourg de Lyon -
90000 BELFORT
Tél : 03 84 27 58 67 / Fax : 03 84 27 51 78

Contact : Gérard PEROZ
(gperoz@e2c90.org)

E2C en Champagne Ardenne

32 rue Benjamin Franklin - B.P. 21
51016 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél : 03 26 69 25 85 / Fax : 03 26 69 25 99

Contact : Régis THIBERT
(régis.thibert@cfa-chalons.fr)

E2C Châtellerauld (membre associé)

AGE2C - 209 Gand' rue Châteauneuf
86100 CHATELLERAULT
Tél : 05 49 93 87 79 / Fax : 05 49 02 50 87

Contact : Eric MEUNIER
(em.age2c@wanadoo.fr)

E2C en Essonne

ZI Bois de l'Epine - 11 avenue Joliot Curie - Ris-Orangis
91031 EVRY
Tél : 01 69 87 02 20 / Fax : 01 69 91 28 77

Contact : Dominique DUJARDIN
(dominique.dujardin@e2c-essonne.org)

E2C Lille Métropole (membre associé)

45 boulevard du Général Leclerc
59100 ROUBAIX
Tél : 03 20 63 77 92 / Fax : 03 20 63 77 63

Contact : Michèle MATHE
(m.mathe@lille.cci.fr)

E2C Lorraine (membre associé)

Groupe CCI formation 54 - 3 rue du Mouzon - BP 1019
54521 LAXOU
Tél : 03 83 95 36 08 / Fax : 03 83 95 44 40

Contact : Fabien LO PINTO
(lopinto@nancy.cci.fr)

E2C Marseille

360 chemin de la Madrague Ville - Place des Abattoirs
13344 MARSEILLE Cedex 15
Tél : 04 96 15 80 40 / Fax : 04 96 15 80 41

Contact : Lionel URDY
(lionel.urdy@e2c-marseille.net)

ER2C Midi Pyrénées

57 allée Bellefontaine - BP 13589
31035 TOULOUSE
Tél : 05 34 63 79 80 / Fax : 05 34 63 79 81

Contact : Marc MARTIN
(marc.martin@er2c-mip.com)

E2C Mulhouse

7/9 rue du Moulin
68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 36 84 00 / Fax : 03 89 66 43 55

Contact : Alain GOEPFERT
(e2cmulhouse@semaphore.asso.fr)

E2C Nièvre Bourgogne (membre associé)

31 rue Saint - Agnan
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Tél : 03 86 26 85 29

Contact : Raphaël ROUSSEAU
(raphaël.rousseau@e2c58-bougogne.com)

E2C de Paris (membre associé)

42 rue Léon
75018 PARIS
Tél : 06 07 76 76 36

Contact : Sylvie BOUDOULEC
(sboudoulec@yahoo.fr)

E2C Seine Saint Denis

17 rue Edgar Quinet
93120 LA COURNEUVE
Tél : 01 48 36 51 50 / Fax : 01 48 36 01 73

Contact : Jeanne SCHNEIDER
(jeanne.schneider@e2c93.fr)

E2C Tours - Val de Loire

A.F.P.P. - 14 boulevard Preuilly
37000 TOURS
Tél : 02 47 76 40 00 / Fax : 02 47 37 99 47

Contact : Diba MEDJAHED
(e2c@afpptours.com)

Fondation des Ecoles de la 2^e Chance (membre associé de droit)

21 boulevard de Grenelle - 75015 PARIS - Tél : 01 45 78 34 15 - Fax : 02 47 68 35 69

Présidente : Edith CRESSON (edith.cresson@wanadoo.fr)

Réseau E2C France

32, rue Benjamin Franklin - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 69 25 85

Contact : Alexandre SCHAJER (alexandre.schajer@cfa-chalons.fr)